

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Band: 44 (1997)
Heft: 6

Vereinsnachrichten: L'esprit de Fribourg

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Prof. Pierre Sprumont
était le conférencier du soir

L'esprit de Fribourg

Près de 150 délégués ont fait le voyage de Fribourg pour assister à la 43^e assemblée de l'USPC, placée sous le signe du renforcement du partenariat entre les différents organismes de secours. Parmi les invités, on pouvait reconnaître: Jean-Louis Castella, président du Grand Conseil de Fribourg, Claude Lässer, conseiller d'Etat, Anton Cottier, conseiller aux Etats, Dominique de Buman, syndic de la Ville de Fribourg, Jacques Dousse, cdt de corps, chef des forces terrestres, André Liaudat, cdt de la div ter 1, Paul Thüring, directeur de l'OFPC et Armand Rosset, chef de l'Office cantonal PCI.

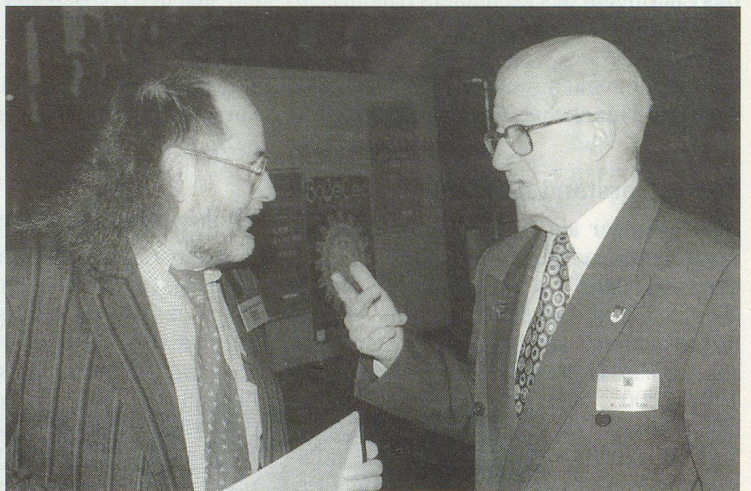
RENÉ MATHEY

Au travers des mots de bienvenue du président central, Willy Loretan, on pouvait sentir à la fois un sentiment de compréhension à l'égard des efforts d'économie tentés par la Confédération, mais aussi un certain agacement vis-à-vis de certains parlementaires dont le crayon rouge remplace la réflexion, notamment en matière de protection de la population. Pourtant, déclare encore Willy Loretan, la réforme de la PCI déploie ses effets partout et chacun, OFPC, Offices cantonaux et communaux s'appliquent à travailler avec des moyens redimensionnés et parfois plus efficacement qu'auparavant. Des domaines tels que l'instruction et l'équipement présentent encore trop de lacunes. Et Willy Loretan de réclamer plus de professionnalisme et de fantaisie dans ces domaines; la motivation des femmes et des hommes qui font partie de la PCI ne s'en trouvera que renforcée.

De son côté, Paul Thüring, directeur de l'OFPC, a mis l'accent sur la nécessité d'une meilleure coordination entre l'OFPC, les cantons et les communes. Pour lui, la réforme est sur le bon chemin; pourtant, l'efficacité démontrée de la nouvelle PCI demandera encore beaucoup d'efforts. La maîtrise de la gestion des secours en cas de catastrophe réclame aussi que le partenariat avec toutes les organisations fonctionne parfaitement. De son côté, l'OFPC



Histoire d'argent (!) entre Serge Turin, caissier central et Francis-C. Lachat, sous l'œil amusé de Hans Jürg Münger.



Clin d'œil: Willy Loretan, président central de l'USPC, et le traducteur.



La promotion du Pays de Fribourg, vue par Francis-C. Lachat, président de l'UFPC.

poursuit ses efforts dans le domaine de l'information, a encore déclaré Paul Thüring. A ce sujet, la PCI et l'armée seront présentes, ensemble, lors de la prochaine exposition nationale.

Retrouver la cohésion

Il est assez peu courant, lors d'une assemblée générale civile, qu'un commandant de corps lance un appel à un renouveau du

civisme et du patriotisme sans tomber pour autant dans le nationalisme. Peut-être est-ce dû à cet «esprit» de Fribourg, qui, en tant que carrefour d'idées et d'échanges multiculturels, transforme cette ville en véritable trait d'union entre les communautés du pays. C'est pourtant ce qu'a fait Jacques Dousse, en rappelant l'importance qu'il y a à retrouver un véritable esprit confédéral car, contrairement à ce que certains voudraient faire croire, la



PHOTOS: RWINFO, PULJY

Présentation par le cdt François Raemy du contingent des grenadiers fribourgeois à Willy Loretan et les autres participants.

Suisse existe. Et de rappeler quelques exemples où il a vu à l'œuvre les pompiers, la PCi, les Samaritains et l'armée, tous unis, pour sauver. Et de conclure: «Faut-il vraiment attendre la catastrophe d'envergure, ou un accident majeur pour que la Suisse des quatre cultures et des vingt-six cantons retrouve sa cohésion?»

Coup d'œil aux finances

La politique d'austérité, voulue par le Comité, fait que les finances de l'association restent saines, au prix d'une diminution de sa fortune. Le compte d'exploitation boucle avec un excédent de Fr. 29 642.66. La Revue *Protection civile* reste, malgré son résultat financier négatif un peu supérieur à 74 000 francs, comme le trait d'union indispensable à la vie de l'USPC. Comme beaucoup d'autres médias, c'est le manque d'annonceurs qui produit des effets négatifs. Quant au budget 1997, au vu des restrictions votées par le Parlement, il verra la contribution de l'état diminuer encore. Un effort supplémentaire sera consenti par le secrétariat dont le taux d'occupation de la collaboratrice a été transformé en mi-temps (50 %).

Coopération en cas d'urgence et de catastrophe

Ce thème, soigneusement choisi par le conférencier du jour, le professeur Pierre Sprumont, membre du Comité central de la Croix-Rouge suisse, a mis en avant, de

manière significative, la problématique des secours d'urgence.

Le professeur Sprumont, sans remettre en cause l'éthique et la morale de l'intervention des secours, s'interroge sur le sens à donner à la coopération des secours. Selon lui, il existe encore trop de cas, en situation «normale», d'anomalies dans l'orchestration des secours. Le fait est, par exemple, qu'il existe en Suisse des cantons où le numéro d'appel unique n'existe pas encore. Le Comité central de la Croix-Rouge reste donc très attentif à ces problèmes et se dépense sans compter pour obtenir une forme d'unité de doctrine des secours d'urgence dans tout le pays.

Parmi les améliorations possibles, Pierre Sprumont en cite trois, à titre d'exemples et non de critiques. La première provient du fait que si la médecine d'urgence est maintenant enseignée dans les facultés, sa mise en pratique, par exemple dans les cabinets médicaux, se heurte encore à quelques difficultés. Et pourtant, cette intégration permettrait sans doute d'améliorer la qualité, la rapidité et le coût de la prise en charge de patients dont l'état n'exige pas la mise en œuvre de l'artillerie lourde hospitalière, a encore déclaré Pierre Sprumont. Sans remettre directement en cause la profession d'ambulancier, on considère généralement (malheureusement!) que leur niveau de formation est variable même s'il est jugé excellent dans la plupart des cas. Cela tient, selon Pierre Sprumont, à la susceptibilité de quelques directions cantonales de santé publique qui hésitent

encore à exiger que la pratique du sauvetage professionnelle soit subordonnée à une formation correspondante. Quant aux centrales d'alarme, Pierre Sprumont n'hésite pas à comparer certaines de celles-ci à celles des taxis, dont le seul souci semble être l'approvisionnement en patients de «leurs» hôpitaux.

Alors, pour Pierre Sprumont, qu'en serait-il lors d'une catastrophe réelle? Et de prôner l'importance de la prévention, soit de pousser dans le sens de l'application d'une doctrine unique dans les secours d'urgence et la nécessité d'une meilleure coopération. Pour lui, c'est donc là que peut se situer un des rôles de l'USPC qui, tout comme la Croix-Rouge, est une organisation bénévole et indépendante. C'est donc à ce type d'institution qu'appartient le rôle de convaincre tous les acteurs du rôle humanitaire que joue la protection civile et de la nécessité absolue qu'il y a d'intensifier les contacts – donc la connaissance – entre les différents intervenants de la chaîne de secours. Et d'affirmer, à l'appui de cette thèse: «Un sauveteur non professionnel, qu'il soit volontaire de l'Alliance suisse des samaritains ou de la Société suisse de sauvetage, ou qu'il soit membre non volontaire de la PCi ou de l'armée, doit apprendre à réaliser exactement les mêmes gestes qui sauvent. Il n'y a donc pas de raison pour que la même doctrine soit enseignée de façon disparate, même s'il est nécessaire d'adapter les méthodes d'enseignement à leurs destinataires.»